

B-Jambes: feasibility study, advisory service, analysis

OJ S 190/2012 03/10/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SpW-DGO4-DBD-Direction des batiment durables

Postal address: Chaussée de Liège, 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Monique Glineur, directrice

E-mail: monique.glineur@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486379

Fax: +32 81486302

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=107143

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT1-Direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: Place de Wallonie, 1 Bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: M. Derock

For the attention of: M. Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333122

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SpW-DGO4-DBD-Direction des batiment durables

Postal address: Chaussée de Liège, 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Monique Glineur, directrice

E-mail: monique.glineur@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486379

Fax: +32 81486302

Internet address: <http://energie.wallonie.be>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Other: Energie

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Désignation d'experts pour l'accompagnement technique des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Bâtiments exemplaires Wallonie » 2012.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Wallonie.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est un marché de services à bordereau de prix comprenant 4 lots qui vise l'accompagnement et la guidance technique des projets « bâtiments exemplaires » sélectionnés. L'intention est de désigner 4 prestataires de service via l'attribution de 4 lots identiques.

II.1.6. CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Voir point II.1.5.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 42 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Désignation d'experts pour l'accompagnement technique des projets « Bâtiments exemplaires Wallonie 2012 sélectionnés - Lot 1

1) Short description

Le lot n° 1 vise l'accompagnement et la guidance technique de 10 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments exemplaires Wallonie ».

2) CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

3) Quantity or scope

Voir 1).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 42 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Désignation d'experts pour l'accompagnement technique des projets « Bâtiments exemplaires Wallonie 2012 sélectionnés - Lot 2

1) Short description

Le lot n° 2 vise l'accompagnement et la guidance technique de 10 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments exemplaires Wallonie ».

2) CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

3) Quantity or scope

Voir 1).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 42 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Désignation d'experts pour l'accompagnement technique des projets « Bâtiments exemplaires Wallonie 2012 sélectionnés - Lot 3

1) Short description

Le Lot n° 3 vise l'accompagnement et la guidance technique de 10 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments exemplaires Wallonie ».

2) CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

3) Quantity or scope

Voir 1).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 42 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: Désignation d'experts pour l'accompagnement technique des projets « Bâtiments exemplaires Wallonie 2012 sélectionnés - Lot 4

1) Short description

Le Lot n° 4 vise l'accompagnement et la guidance technique de 10 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments exemplaires Wallonie ».

2) CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

3) Quantity or scope

Voir 1).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 42 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Montant du cautionnement Le cautionnement répond des obligations de l'adjudicataire jusqu'à complète exécution du marché. Il est fixé à 5 % du montant initial du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la centaine d'euros supérieure. **Constitution du cautionnement** Dans les trente jours de calendrier qui suivent le jour de la conclusion du marché, l'adjudicataire justifie la constitution du cautionnement selon les modalités définies à l'article 5, § 3 du cahier général des charges. La justification, signée par le déposant, devra indiquer au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges, ainsi que le nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire. **_ Défaut de cautionnement** Lorsque l'adjudicataire est en défaut d'apporter la preuve de la constitution du cautionnement dans le délai susvisé, ce retard donne lieu de plein droit et sans mise en demeure à l'application d'une pénalité de 0,02 % du montant initial du marché par jour de retard. La pénalité ne peut dépasser 2 % du montant initial du marché. Lorsque l'adjudicataire reste en défaut d'apporter la preuve de la constitution du cautionnement après une mise en demeure par lettre recommandée, le pouvoir adjudicateur peut: - soit constituer le cautionnement d'office par prélèvement sur les sommes dues pour le marché. Dans ce cas, la pénalité est forfaitairement fixée à 2 % du montant initial du marché; - soit appliquer les mesures d'office. **Libération du cautionnement** Sur demande écrite de l'adjudicataire, le cautionnement est libérable en une fois après la réception définitive de l'ensemble des prestations.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

La demande de paiement consiste en une facture trimestrielle datée, signée et accompagnée d'un relevé des prestations réalisées au prorata du nombre de projets suivis. Chaque demande de paiement comprendra la référence au n° du visa d'engagement du marché. Ce numéro sera communiqué à l'adjudicataire lors de la notification d'attribution du marché. Les demandes de paiement doivent être adressées au pouvoir adjudicateur. Le paiement des

prestations effectuées intervient dans un délai de cinquante jours de calendrier à compter de la réception de la déclaration de créance, pour autant que le pouvoir adjudicateur ait été mis dans les délais prévus en possession des autres documents éventuellement exigés. Les intérêts de retard sont dus de plein droit et sans mise en demeure.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation d'un marché public, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 17, 43 et 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, les soumissionnaires belges employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour évaluer la capacité financière du soumissionnaire, celui-ci doit joindre à son offre: - soit une déclaration bancaire établie exclusivement sur base du modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.533); ce modèle est annexé au présent cahier spécial des charges. - soit une attestation d'engagement de constitution d'un cautionnement établie exclusivement sur base du modèle figurant en annexe 3 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.534); ce modèle est annexé au présent cahier spécial des charges.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de la sélection qualitative, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre les documents suivants attestant sa capacité technique: - une liste des principaux services effectués ces cinq dernières années, (avec indication du montant, de la date et des instances de droit public ou privé auxquelles ils étaient destinés) faisant apparaître sa compétence, ainsi que celle du personnel technique occupé aux tâches prévues dans le marché, dans les domaines suivants: * expertise dans la conception de bâtiments à haute performance énergétique au niveau de l'enveloppe (implantation, orientation, compacité, parois extérieures, protections solaires,...) * expertise en éco-construction (rapport au territoire, gestion de l'eau sur la parcelle, matériaux de construction, confort et santé lié au bâtiment); * expertise en conception d'installations (chauffage, ventilation, éclairage, etc.); * expertise dans la guidance

de la réalisation des bâtiments à haute performance énergétique et environnementale. - les CV avec les titres d'études et professionnels du personnel qui sera affecté à la réalisation de la mission. Le nombre d'années d'activités de chacun dans les matières précitées doit être mentionné dans la soumission. Le pouvoir adjudicateur pourra exiger que les services soient effectivement effectués par les exécutants annoncés ou remplacés par des personnes à compétences équivalentes, moyennant l'approbation du pouvoir adjudicateur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

O4.04.02-12H34

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 23.11.2012 - 11:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.11.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 60 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 23.11.2012 - 11:00

Place:

Namur (Jambes).

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont UNIQUEMENT et GRATUITEMENT téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante: <http://marchespublics.wallonie.be>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvt-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance) - demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les

contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGO4-DBD-Direction des Batiment durables

Postal address: Chaussée de Liège, 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

E-mail: monique.glineur@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486379

Fax: +32 81486302

Internet address: <http://energie.wallonie.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.9.2012